



Plan d'actions 2012

AGRICULTURE

→ Étude sur les potentialités foncières et agricoles en Vaunage

- Enquête auprès des agriculteurs et des propriétaires fonciers situés en zone agricole des documents d'urbanisme
- Réflexion réglementaire
- Réalisation d'une cartographie des zones à protéger
- Structuration d'un projet global
- Initiative de l'association Vaunage Vivante dans le cadre de l'Agenda 21 de Nîmes Métropole

→ Réflexion sur la structuration de circuits courts

- Identification de l'offre et de la demande en lien avec les projets agricoles locaux
- Évaluation des modalités de mise en œuvre
- Mise à disposition éventuelle d'un lieu

URBANISME

→ Travail d'harmonisation et de coordination des politiques d'urbanisation des communes vaunageoles

- Présentation des documents d'urbanisme entre communes lors des réunions de l'ACV
- Rédaction d'un document de synthèse à destination des habitants et des structures partenaires
- Formalisation d'un « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » vaunageol en lien avec la démarche sectorielle de l'Agence d'Urbanisme des Régions Nîmoise et Alésienne (AUDRNA)
- Organisation d'Etats Généraux de l'Aménagement du Territoire en Vaunage : moment d'échanges et de débats ouvert aux partenaires et à la population

PATRIMOINE ET TOURISME

→ Recensement du patrimoine vaunageol

- Inventaire du patrimoine historique et vernaculaire sur le territoire de la Vaunage
- Mise en valeur d'éléments patrimoniaux dans les villages

→ États Généraux du Tourisme en Vaunage

- Poursuite de la démarche auprès des prestataires privés et associations du territoire
- Déclinaison d'une offre touristique privée à l'échelle du territoire

→ Arbres et points de vue remarquables

- Démarche inter-chartes (Garrigues et Costières)
- Guide à destination des communes pour protéger ces éléments dans leurs documents d'urbanisme et valorisation possible de ces éléments sous forme d'exposition
- Appel à contribution de la population

CHARTRE PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA VAUNAGE



ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA VAUNAGE

N° 1 – 2^{ème} semestre 2012

Lettre d'information

La Vaunage, 9 villages, un paysage

Mot du président

« La mise en place des intercommunalités a fait débat en Vaunage il y a maintenant 10 ans... déjà ! La plaine, cette entité paysagère remarquable, a finalement été « éparpillée » sur 3 intercommunalités : Communauté d'Agglomération Nîmes-Métropole, Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle, Communauté de Communes du Pays de Sommières. Cette division prive de facto la Vaunage d'une gouvernance, et donc, d'une vision d'ensemble. **Comment, dans de telles conditions, envisager l'avenir de ce petit territoire dont la cohérence n'échappe pourtant à personne ?**

En réponse à cette question, lors de la campagne pour les élections municipales de 2008, 7 des 9 futurs maires de la plaine s'engageaient à créer une structure susceptible de pallier ce manque. Un an plus tard, le 21 avril 2009, ce sont finalement 6 communes qui se rassemblaient pour créer **l'Association des Communes de la Vaunage**.

Fruit du travail assidu de l'association, « **La Charte Paysagère et**

** : Boissières, Congénies, Nages*

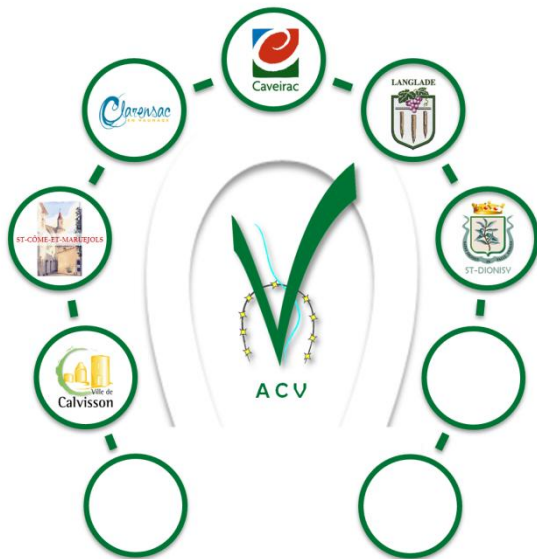
Environnementale de la Vaunage » a été signée publiquement par les 6 maires le 19 décembre 2011.

Il va falloir maintenant, grâce à de nombreux partenariats et dans une large concertation, donner vie à ce véritable projet de territoire. Avec la volonté de mettre en place au fil des ans les actions préconisées par la Charte, **l'Association des Communes de la Vaunage vise l'objectif ambitieux d'un développement cohérent et durable de notre petit bassin de vie.**

Trois communes vaunageoles* n'ont pas adhéré initialement à notre démarche. Je les invite ici à nous rejoindre car l'avenir de la Vaunage est l'affaire de tous ses habitants. »

Passionnement vaunageol
VINCENT ALLIER

Association des Communes de la Vaunage



Membres du comité de pilotage

Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole
SCOT Sud Gard
Syndicat Mixte du Pays Garrigues et Costières de Nîmes
DREAL Languedoc-Roussillon
CAUE du Gard
DDTM du Gard
Agence d'urbanisme et de développement des régions alésiennes et nîmoises
Les Écologistes de l'Euzière
Vaunage Vivante
Alter ANAGIA
Abeilles et Biodiversité
Caveirac Pierres Sèches
Centre Ornithologique GARD
Vaunage Adventure
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vistre
Cave Coopérative de Calvisson
BRL

Pour toute information :

CAMBESEDES Frédéric
Animateur Chartes paysagères et environnementales
Syndicat Mixte du Pays Garrigues et Costières de Nîmes
Arche Botti 1 - 116 Allée Norbert Wiener - 30900 NÎMES
Téléphone: 04.66.02.54.12
cambessedes.gcn@gmail.com

Partenaires



Pays
garrigues costières
de Nîmes



Une charte : pour qui et pourquoi ?

Historique de la démarche

Un engagement politique a conduit à la création de l'Association des Communes de la Vaunage et à l'établissement d'un projet de charte paysagère et environnementale sur ce territoire comme outil de développement commun.

Ce projet s'est construit par étapes de 2009 à 2011, en mobilisant l'ensemble des forces vives du territoire, partenaires techniques, et élus. Durant cette démarche d'élaboration chacun a pu apporter ses compétences pour dégager trois thématiques centrales qui fondent le cœur du projet de Charte à savoir :

- ce qu'est la Vaunage, ce qui fonde sa qualité paysagère et environnementale,
- ce que devient le territoire, en identifiant les processus en cours, les dynamiques d'évolution et les menaces, mais aussi les opportunités,
- ce que l'on souhaite pour la Vaunage, en identifiant les orientations à prendre et les principes à respecter, mais aussi le chemin pour y parvenir : programme d'actions, moyens à mobiliser, partenaires à associer.

Objectif de la Charte

La charte a vocation à constituer un cadre commun définissant un projet partagé de paysage entre les principaux acteurs du territoire, elle doit être un outil de contractualisation.

Il s'agit bien de construire un projet global, à l'échelle de la Vaunage, avec les acteurs du territoire, et ancré sur une appropriation locale des projets.

Enjeux

La Charte paysagère et environnementale de la Vaunage vise au travers de son plan d'actions (voir la synthèse au verso) à :

- informer et sensibiliser les acteurs locaux à l'identité paysagère de la Vaunage et à ses particularités,
- engager une dynamique locale en faveur de la diversité des paysages et de la biodiversité par une concertation entre les différents acteurs agissant sur le territoire,
- lutter contre l'étalement urbain, la consommation des parcelles agricoles, la banalisation et l'uniformisation des paysages de garrigue,
- proposer des outils de gestion des paysages et des milieux

LA CHARTE PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA VAUNAGE

État des lieux	▪ Forte pression urbaine due à la proximité des agglomérations de Nîmes et de Montpellier ▪ Fragilisation des espaces agricoles, mitage de la plaine par des activités non-agricoles ▪ Abandon des cultures pérennes ▪ Augmentation des surfaces cultivées en blé
----------------	---

AXE 1	CONFORTER LE CŒUR AGRICOLE DE LA VAUNAGE
-------	--

Actions	▪ Pérenniser les espaces agricoles ▪ Animer et développer des projets agricoles locaux ▪ Mettre en valeur le Rhône et les cours d'eau dans la plaine ▪ Mettre en valeur le petit patrimoine rural dans la plaine ▪ Favoriser l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ▪ Maîtriser l'implantation des nouveaux bâtiments agricoles
---------	--

État des lieux	▪ Banalisation des paysages des pentes par la colonisation du pin d'Alep ▪ Fermeture des milieux et des points de vue depuis les coteaux ▪ Appauvrissement de la biodiversité des garrigues ▪ Augmentation du risque incendie
----------------	---

AXE 2	SAUVEGARDER ET VALORISER LA BIODIVERSITE SUR LES COTEAUX
-------	--

Actions	▪ Faire de la sensibilisation et de l'animation sur les garrigues ▪ Anticiper les projets en garrigue ▪ Valoriser économiquement les boisements ▪ Gérer les milieux ouverts en faveur de la biodiversité ▪ Restaurer le petit patrimoine bâti des garrigues
---------	---

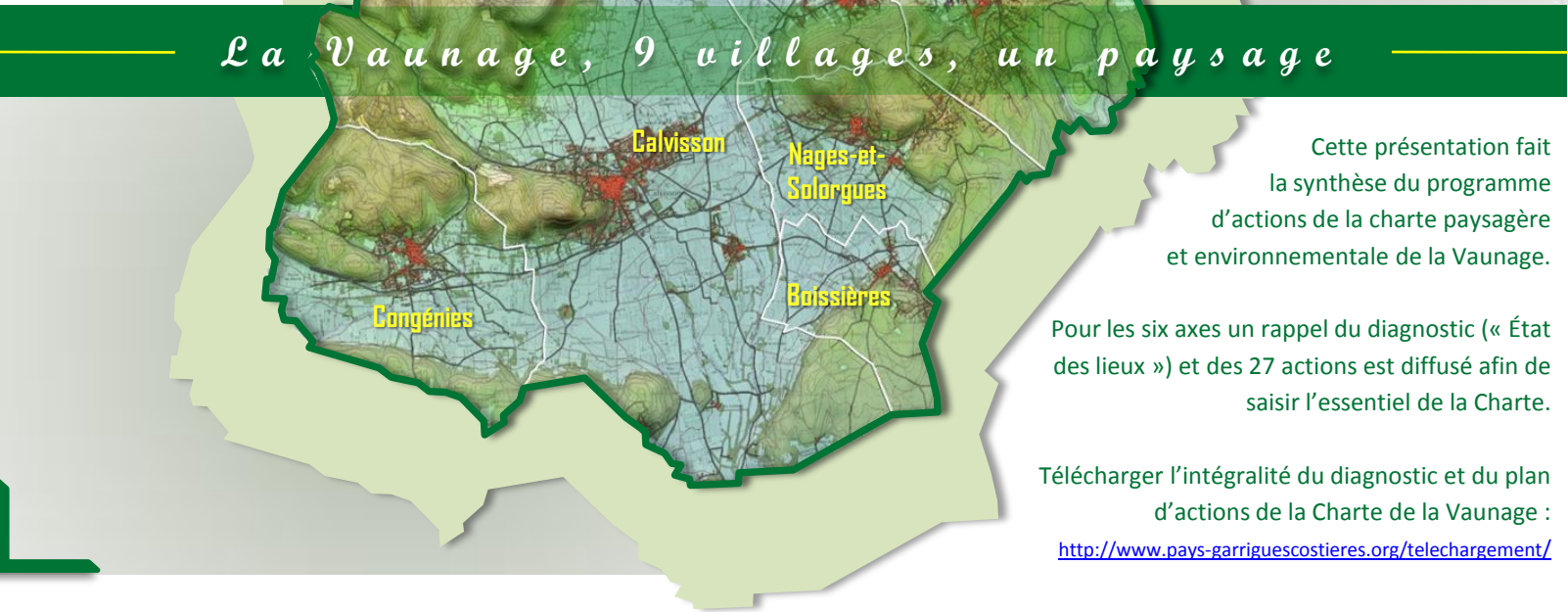
État des lieux	▪ Inondations (par crue dans la plaine et par ruissellement sur les pentes) ▪ Érosion des coteaux argileux (glissement de terrain, affouillement des pentes) ▪ Risque incendie sur les coteaux de garrigues et de boisements
----------------	--

AXE 3	PREVENIR LES RISQUES NATURELS
-------	-------------------------------

Actions	▪ Gérer les coupures de combustible par l'agriculture ▪ Constituer des interfaces entre l'urbanisation et la garrigue ▪ Gérer qualitativement les aménagements hydrauliques
---------	---

La charte se compose d'un diagnostic paysager et environnemental et propose 6 axes d'actions pour un développement durable de ce territoire

Construit sur la base de ce diagnostic et des échanges avec les principaux acteurs du territoire (comités techniques, ateliers de travail thématiques, entretiens), le présent plan d'actions se décline en six axes (ou orientations) de travail qui définissent le projet de territoire.



Cette présentation fait la synthèse du programme d'actions de la charte paysagère et environnementale de la Vaunage.

Pour les six axes un rappel du diagnostic (« État des lieux ») et des 27 actions est diffusé afin de saisir l'essentiel de la Charte.

Télécharger l'intégralité du diagnostic et du plan d'actions de la Charte de la Vaunage : <http://www.pays-garriguescostieres.org/telechargement/>

État des lieux	▪ Extensions urbaines au-delà des sites bâtis anciens des villages ▪ Des coupures d'urbanisation entre certains villages peu marquées ▪ Urbanisation linéaire le long des routes ▪ Tissu urbain des quartiers d'habitats individuels peu qualitatif ▪ Des entrées de village à mieux structurer ▪ Gestion de l'eau en milieu urbanisé peu mise en valeur
----------------	--

PRESERVER LE CADRE DE VIE DES VILLAGES ET DES BOURGS	AXE 4
--	-------

Actions	▪ Respecter les silhouettes des villages et des bourgs ▪ Réinvestir les centralités des villages et des bourgs ▪ Structurer l'urbanisation des quartiers récents et lotissements ▪ Densifier et améliorer la qualité de l'urbanisation ▪ Constituer des lisières agro-urbaines de qualité ▪ Valoriser les friches agricoles aux abords des villages ▪ Redonner une place à l'eau en milieu urbain
---------	---

État des lieux	▪ Fragilisation des portes de la Vaunage, notamment entre Nîmes et Caveirac ▪ Accumulation de points noirs paysagers le long de l'axe principal (RD40) avec une multiplication des zones d'activités, des panneaux d'affichage,... ▪ Banalisation des paysages de la route par des aménagements trop techniques
----------------	---

AMELIORER L'IMAGE DE LA VAUNAGE DEPUIS LES ROUTES	AXE 5
---	-------

Actions	▪ Mettre en scène le paysage depuis les routes ▪ Intégrer les commerces et les équipements au tissu urbain
---------	--

État des lieux	▪ Des villages et des bourgs de qualité ▪ Une vaste plaine agricole cernée de garrigue ▪ Un riche patrimoine, notamment lié aux oppida ▪ Présence de chemins de promenade et de la voie verte
----------------	---

DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE LA VAUNAGE	AXE 6
---	-------

Actions	▪ Promouvoir les productions agricoles ▪ Développer les modes de déplacement doux entre les villages ▪ Organiser les activités de loisirs en garrigue ▪ Améliorer la qualité paysagère des sites touristiques
---------	---

Comment ses 27 actions vont-elles être mises en place ?

L'association des communes de la Vaunage a pour vocation la promotion et la valorisation du territoire de la Vaunage et de son patrimoine, au travers d'une charte environnementale et paysagère qui définit des actions visant à la sauvegarde du paysage et de l'environnement, et à la valorisation de l'agriculture. L'association initie

les actions. Elle monte en début d'année un programme d'actions annuel en lien avec la Charte. Ce programme est soumis ensuite à un Comité de pilotage. Ce comité de pilotage composé de plusieurs collèges (financeurs, associations, partenaires techniques, ...) débat et valide le programme d'actions pour l'année. L'animation de ce

programme d'actions est réalisé par le Pays Garrigues et Costières de Nîmes qui réalise le montage des projets d'un point de vue technique et qui monte des Groupes de travail thématiques pour mettre en œuvre les projets. Le suivi régulier des projets s'effectue au sein des réunions mensuelles de l'Association des Communes de la Vaunage.

